

P

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

L'ACTIVITÉ ET LA PLACE DU RÉSEAU DES PAIO ET DES MISSIONS LOCALES EN 1994-1995

En 1995, le réseau des PAIO et des missions locales améliore ses contacts avec les jeunes, le nombre de contacts dépassant 1 100 000. Bien que le réseau reçoive toujours la plus grande part des jeunes sortant sans qualification du système de formation initiale, cette part diminue avec la baisse du nombre des premiers accueils (383 000), en particulier celles des jeunes de niveaux V et inférieurs (70 % des premiers accueils).

Le délai entre la fin des études et le premier contact se réduit mais demeure important (près de 3 ans en moyenne); durée qui s'explique par l'arrivée vers le réseau d'insertion de nombreux jeunes ayant quitté le système de formation initiale à la fin des années quatre-vingt. La place des jeunes femmes diminue mais elles sont les plus nombreuses à suivre un parcours de formation validée.

Les jeunes en contrats de travail (en CDD à 80 %) continuent souvent à fréquenter les structures d'accueil (près d'un jeune en contact sur deux, tous contrats confondus, et 63 % des jeunes en CES).

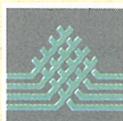
Les jeunes en formation alternée sont plus souvent suivis par le réseau dans les régions qui ont opté pour la décentralisation complète des formations jeunes suite à la loi quinquennale de 1993.

Après avoir analysé l'activité du réseau, on présentera les principaux résultats de l'étude menée en 1996 par l'IRES en collaboration avec la DARES et à la demande de la DIJ, pour situer la place prise par le réseau dans le suivi de la population des jeunes en difficulté d'insertion, à partir des résultats de l'enquête emploi de l'INSEE.

L'activité du réseau d'insertion continue de se développer en 1995 mais demeure différenciée entre missions locales et PAIO

Alors que le nombre de jeunes accueillis pour la première fois diminue, celui des jeunes qui sont en contact (1) avec le réseau, après avoir augmenté de 19 % entre 1993

(1) - Jeunes ayant eu dans l'année au moins un entretien avec un conseiller technique (plus de 92 % l'ont été en face à face en 1995).



et 1994, progresse encore de 7 % entre 1994 et 1995, pour dépasser 1 116 000 personnes.

Le nombre des jeunes de niveau IV double entre 1993 et 1995 (225 600), mais le groupe le plus important est celui de niveau V qui s'élève à 452 500 en 1995. En même temps, les entrées dans les mesures destinées aux jeunes augmentent (tableau 1).

Hors mesures d'emploi ou de formation, les jeunes en contact avec le réseau peuvent être dans des « situations non professionnelles » : chômage, service national ou congé de maternité. Cependant, les jeunes chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE) sont très largement majoritaires.

Parmi les jeunes accueillis par les missions locales (tableau 2), le poids des situations d'emploi passe de 36 à 45 % entre 1993 et 1995, l'augmentation la plus significative étant celle des CDD qui en représentent 80 %. Mais le nombre des jeunes sans situation professionnelle double aussi durant cette période. Par ailleurs, les jeunes non qualifiés continuent à se voir proposer principalement des mesures de formation.

L'activité des PAIO se différencie à plusieurs titres de celle des missions locales (encadré 1) : on rencontre parmi les jeunes qu'elles suivent moins de jeunes sans situation professionnelle quel que soit leur niveau de formation initiale, et les situations de formation sont plus fréquentes que les situations d'emploi, particulièrement chez les non qualifiés. Cependant, on observe, concernant les jeunes accueillis par les PAIO, une hiérarchie similaire à celle des missions locales entre formation et emploi selon le niveau scolaire initial.

Les actions menées par les missions locales et les PAIO ne se résument pas aux mesures d'aide à l'emploi ou de formation. Les struc-

Tableau 1
Situations des jeunes accueillis par le réseau (*)

	1993	1994	1993/ 1994	1995	1995/ 1994
Entrées en mesures	792 500	963 100	+21,5	1 012 900	+27,8
Contrats Emploi-Formation	118 600	162 400	+36,9	174 600	+47,2
Emplois y c. emplois aidés	237 000	320 000	+35,0	412 200	+73,9
Formations (AFA, APP, SIFE...)	436 900	480 700	+10,0	426 100	-2,5
Autres entrées (jeunes sans situation professionnelle)	368 100	741 800	+101,5	884 300	+140,2
Total	1 160 600	1 704 900	+46,9	1 897 200	+63,5

(*) - Un jeune est compté ici autant de fois qu'il change de situation.

Source : Panels TERSUD 1994 et 1995.

Tableau 2
Comparaison des jeunes accueillis dans les missions locales ou les PAIO en 1995

Type de situation selon le niveau des jeunes	Entrées missions locales		Entrées P.A.I.O	
	Nombre	Poids en %	Nombre	Poids en %
Ensemble		61,13		38,87
Contrats Emploi-Formation	93 899	8,1	80 533	10,9
Emplois y c. emplois aidés	267 245	23,1	144 853	19,7
Formations (AFA, APP, SIFE ...)	227 137	19,6	197 979	26,9
Situations non professionnelles	570 387	49,2	313 363	42,5
Total	1 158 668	100,0	736 728	100,0
Niveau IV +		68,31		31,69
Contrats Emploi-Formation	17 437	6,5	13 992	11,2
Emplois y c. emplois aidés	76 171	28,2	30 125	24,1
Formations (AFA, APP, SIFE ...)	33 766	12,5	24 680	19,7
Situations non professionnelles	142 405	52,8	56 344	45,0
Total	269 779	100,0	125 141	100,0
Niveau V		59,76		40,24
Contrats Emploi-Formation	41 144	8,5	34 765	10,7
Emplois y c. emplois aidés	120 066	24,9	70 598	21,8
Formations (AFA, APP, SIFE ...)	91 921	19,1	85 145	26,3
Situations non professionnelles	228 201	47,4	133 654	41,2
Total	481 332	100,0	324 162	100,0
Niveau V bis		60,08		39,92
Contrats Emploi-Formation	16 458	8,6	15 604	12,3
Emplois y c. emplois aidés	35 006	18,3	20 054	15,8
Formations (AFA, APP, SIFE ...)	45 429	23,8	37 340	29,4
Situations non professionnelles	94 370	49,3	54 073	42,6
Total	191 263	100,0	127 071	100,0
Niveau VI		57,43		42,57
Contrats Emploi-Formation	18 860	8,7	16 172	10,1
Emplois y c. emplois aidés	36 002	16,6	24 076	15,0
Formations (AFA, APP, SIFE ...)	56 021	25,9	50 814	31,7
Situations non professionnelles	105 411	48,7	69 292	43,2
Total	216 294	100,0	160 354	100,0

Source : Panel TERSUD.

tures d'accueil s'efforcent de prendre en compte la situation du jeune dans sa globalité chaque fois que le chargé d'accueil le juge nécessaire. Ainsi en 1995, 156 000 jeunes au moins ont bénéficié des services spécifiques proposés à ce titre par le réseau, soit 15 % des jeunes en

contact, pour en moyenne 1,5 service par jeune. Ces services répondent à des besoins des jeunes liés à la vie sociale (41 %) puis de façon équivalente (entre 30 % et 27 %) à ceux concernant la santé, le logement et les ressources financières.

Tableau 3
Accueil par le réseau d'insertion des sortants du système scolaire sans qualification

Année de fin de scolarité	Premiers accueils de niveaux VI et V bis : Estimations par année						Sorties système scolaire (4) B	Rapport (5) A/B
	1995	1994 (3)	1993 (3)	1992 (3)	1991 (3)	Total A		
1995	28 900					28 900		
1994	17 500	40 100				57 600	70 000	82,3%
1993	13 400	21 000	30 300			64 700	72 000	89,9%
1992	11 200	15 600	27 000	23 600		77 400	87 000	89,0%
1991	9 000	11 000	18 800	21 000	20 100	79 900	96 000	83,2%
1990	9 000	10 600	16 600	19 500	19 300	75 000		
1989	8 500	9 500	15 700	18 800	20 800	73 300		
1988	7 300	9 000	11 900	17 500	18 000	63 700		
1987	4 700	7 400	9 800	14 700	14 200	50 800		
1986 et avant	21 500	23 800	28 300	36 800	38 900	134 600		
1 ^{ers} accueils	131 000	148 000	158 400	151 900	131 300	720 600		
VI et Vbis (1)	35,1%	38,1%	37,7%	38,3%	44,1%	38,4%		
Total 1^{ers} accueils (2)	373 000	388 000	420 000	397 000	298 000	1 876 000		

(1) - Niveaux déclarés aux chargés d'accueil.

(2) - Estimations hors jeunes en apprentissage.

(3) - Estimations tenant compte des dossiers Parcours archivés

(4) - Y compris les sorties du primaire (environ 10 000 par an suivant la DEP).

(5) : A partir de 1992, on constate des premiers accueils précoces de jeunes encore scolarisés.

Source : Panels TERSUD.

Encadré n°1

LE RÉSEAU D'INSERTION, LES JEUNES SUIVIS ET LE PANEL TERSUD

1. Le développement du réseau des missions locales et des PAIO

Le réseau d'insertion a considérablement évolué depuis sa création en 1982, notamment par la transformation fréquente des PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation) en missions locales. Il compte aujourd'hui 650 structures dont 300 missions locales et 350 PAIO. Son évolution au cours des dernières années a surtout été marquée par la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle du 20 décembre 1993 qui permet aux structures d'accueil de renforcer leur capacité de réponse auprès des jeunes en matière d'accès à l'emploi et à la formation dans le cadre des «Espaces jeunes» en collaboration avec l'Agence nationale pour l'emploi et les Conseils régionaux. En 1996, 350 structures ont reçu le label «Espace jeunes». Avec l'accord-cadre du 20 mars 1996, elles participent au réseau public de l'insertion des jeunes en partenariat avec les structures des ministères de l'Education nationale, de l'Agriculture et de la Jeunesse et des sports.

2. Définitions concernant les jeunes suivis par le réseau

Premiers accueils ou entrées en mesures : nombre des jeunes se présentant pour la première fois dans le réseau, dès leur sortie du système scolaire, soit après l'avoir quitté depuis une ou plusieurs années.

Jeunes en contact : ensemble des jeunes reçus par un conseiller en entretien au cours de l'année. Un jeune ayant effectué plusieurs visites à la structure d'accueil n'est compté qu'une seule fois.

Jeunes en situation : Les étapes constituant l'itinéraire d'un jeune lorsqu'il est suivi au sein du réseau d'insertion, peuvent être regroupées en quatre groupes :

1 - Situation non professionnelle : chômage ou inactivité, maladie, maternité, service militaire, périodes d'attentes entre deux situations.

2 - Formation : pour l'essentiel actions de formation alternée (AFA) financées par l'Etat ou les Régions, mais aussi SIFE, etc.

3 - Contrat emploi/formation : contrat de qualification, d'apprentissage, d'orientation.

4 - Emploi : CDI, CDD, Intérim, CRE-CIE, CES, etc.

Chaque situation repérée par une date de début et une date de fin ne peut se chevaucher avec une autre, ce qui permet de reconstituer des enchaînements sans recouvrement.

Les services proposés par le réseau d'accueil ont été regroupés en cinq thèmes : logement, santé, ressources, vie sociale et partenariat. Les contacts ainsi créés, sont indépendants de la situation du jeune (on peut être au chômage et avoir besoin de soins, être en emploi et chercher un logement...).

3. Les panels Tersud

La DARES et la Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes utilisent depuis plusieurs années les panels de suivi des jeunes en difficulté à des fins d'évaluation statistique. Les études réalisées au cours des années précédentes ont démontré la pertinence d'une agrégation de dossiers gérés par un échantillon de structures équipées du logiciel Parcours et la fiabilité des résultats obtenus qui ont pu être comparés aux données de cadrage disponibles (rapports annuels d'activité des missions locales et PAIO). La présente étude porte sur 150 structures d'accueil dont 90 interrogées au printemps 1995 et 60 à la mi-1996. Les résultats obtenus portent sur plus de 365 000 jeunes dont près de 200 000 étaient en contact avec le réseau durant l'année 1995.

Baisse simultanée du nombre des premiers accueils et des entrées de niveau V et inférieur

Avec 383 000 jeunes nouvellement accueillis par le réseau en 1995, la baisse observée en 1994 se poursuit (- 5 %). Les jeunes femmes sont toujours accueillies en plus grand nombre (54 % des premiers accueils), et la part des 16-17 ans passe de 10 à 12,5 %, avec, cette fois, une majorité de jeunes hommes.

Reflétant la tendance générale à l'accroissement du niveau de formation à la sortie du système scolaire, la proportion des jeunes de niveau VI, V bis et V dans l'ensemble du public accueilli pour la première fois par le réseau passe de 83 à 69 % entre 1993 et 1995 tandis que celle des niveaux IV et plus double presque sur cette période, pour égaler celle des niveaux VI et V bis.

Le réseau accueille près de 90 % des jeunes sortant sans qualification du système de formation initiale

Si l'on analyse plus en détail le rapport entre les entrées en premier accueil et les sorties du système scolaire (y compris les sorties du primaire estimées depuis 1992 par l'Education nationale (D.E.P), mais sans compter les jeunes en apprentissage), près de 90 % des sortants sans qualification avaient pris contact avec le réseau d'insertion en 1992 (tableau 3, page 3).

Parmi les quelques 130 000 jeunes de niveaux VI ou V bis accueillis pour la première fois en 1995, près de 29 000 avaient quitté l'école la même année, 17 500 l'année précédente, mais aussi plus de 20 000 en 1986 ou avant. Les jeunes sortant du système scolaire sans qualification se dirigent de plus en plus vers les structures d'accueil dès la fin de leur scolarité : 40 000 en

1994 contre 20 000 en 1991, alors qu'ils sont en même temps de moins en moins nombreux parmi l'ensemble des sortants.

Un délai de premier contact avec le réseau plus long pour les moins qualifiés

Si l'on mesure le délai qui s'écoule entre la sortie du système de formation initiale, connue par la déclaration du jeune, et le premier contact direct avec une structure d'accueil (hors contacts téléphoniques et courriers), on observe un double phénomène. D'une part, le délai de ce premier contact se réduit pour les jeunes récemment sortis du système éducatif. D'autre part, des prises de contact tardives avec le réseau persistent de la part des jeunes sortis de l'école parfois depuis près de 10 ans.

La part des jeunes femmes suivies par le réseau diminue mais elles sont plus nombreuses à effectuer des parcours de formation validée

Parmi les publics en contact avec les PAIO ou les missions locales, la

part des femmes est en diminution constante depuis 6 ans, passant de 57 % en 1990 à 52 % en 1995 : les jeunes femmes sont moins nombreuses à se manifester auprès du réseau et elles s'en éloignent plus vite. Plus présentes dans les missions locales (52,3 %) que dans les PAIO (51 %), elles sont en général mieux formées, 28 % d'entre elles étant de niveaux VI ou V bis contre 36 % pour les garçons.

Elles prennent contact avec le réseau à 22 ans en moyenne soit un peu plus tard que les garçons, et 20 % d'entre elles sont mariées ou vivent maritalement contre 9 % des garçons.

En moyenne, la durée des contacts des jeunes avec le réseau est peu différenciée suivant le sexe, cette prise de contact étant cependant pour les filles plus courte de 5 % que pour les garçons (16,7 mois contre 17,5). En revanche, plus de 60 % des validations partielles ou complètes totalisées dans le cadre des parcours de formation concernent les filles.

Les CES sont en moyenne nettement féminins (69 % du total) tandis que les contrats d'apprentissage restent l'apanage des garçons (66 %

Tableau 4
Évolution du délai de 1^{er} contact par année et niveau de qualification

Nombre de mois entre la sortie de l'école et le 1^{er} contact avec le réseau

Année de 1 ^{er} contact avec le réseau	Niveau VI	Niveau Vbis	Niveau V	Niveau IV et supérieur	Ensemble des jeunes Interrogés
1993	46	33	31	19	32
1994	49	38	36	26	36
1995	51	39	39	27	37

Source : panels TERSUD.

Tableau 5
Répartition des jeunes en contrats de travail par niveau de formation

En pourcentage

	Miss. loc. 1994	PAIO 1994	Miss. loc. 1995	PAIO 1995
Niveau VI	12,9	14,6	12,6	14,7
Niveau V bis	13,2	12,8	12,9	13,8
Niveau V	45,7	53,4	45,1	49,5
Niveau IV et plus	28,2	19,2	29,4	22,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : panels TERSUD.

du total). De même, les filles s'orientent prioritairement vers les services, le commerce, et la santé tandis que les garçons cherchent surtout à s'orienter vers la mécanique, le BTP ou les transports.

Les jeunes en contrats de travail continuent souvent à fréquenter les structures d'accueil

Le nombre de jeunes en contrat de travail suivis par le réseau augmente considérablement (330 000 jeunes entrés en 1995 contre 254 000 en 1994), sans doute du fait d'une plus grande précarité réelle ou ressentie par les jeunes, les contrats de travail obtenus par les jeunes suivis étant à plus des trois quarts des CDD.

Par ailleurs, le réseau est particulièrement présent auprès des jeunes en CES (encadré n° 2).

Les jeunes en actions de formation alternée sont plus souvent suivis par le réseau dans les régions ayant opté pour la décentralisation complète des formations du CFI

L'interrogation du panel de structures d'accueil en 1995 et 1996, permet d'analyser les entrées des jeunes en actions de formation alternée, en distinguant notamment les régions n'ayant opté que pour la décentralisation des actions qualifiantes de celles, au nombre de sept (Aquitaine, Auvergne, Franche Comté, Languedoc Roussillon, Basse Normandie, Picardie et Rhône Alpes), ayant choisi la décentralisation totale des formations du CFI (2) (tableau 6).

La décentralisation totale des formations jeunes semble avoir eu dans ce cas un impact positif sur les con-

(2) - Cette décentralisation a été rendue possible par la loi quinquennale de décembre 1993.

Tableau 6
Entrées des jeunes en action de formation alternée en 1994 et 1995 par type de Régions

Type de régions	Part de jeunes (en %)			Nombre moyen de mesures		
	1994	1995	1994/1995	1994	1995	1994/1995
Régions PQ + Q (1) ...	31,4	37,1	113,3	1,22	1,16	94,7
Régions Q seule (2) ...	68,6	62,9	88,1	1,25	1,23	98,6
Ensemble	100,0	100,0	96,0	1,24	1,20	97,0

(1) - Décentralisation totale des actions pré-qualifiantes et qualifiantes.
(2) - Décentralisation partielle des seules actions qualifiantes

Source : Panels TERSUD 1994-1995.

Encadré n° 2

LES JEUNES EN C.E.S. SUIVIS PAR LE RÉSEAU D'INSERTION

On observe une meilleure présence du réseau auprès des jeunes en CES, particulièrement auprès des plus formés d'entre eux (niveau IV et plus) par le réseau. Néanmoins, en 1995, 37 % de jeunes en CES ne sont pas en contact avec le réseau.

Tableau 1
Part du réseau sur la population des jeunes en CES

Nombre de C.E.S. Jeunes	1993	1994	1995
Nouveaux contrats signés	228 800	236 600	232 8003
Jeunes entrés dans le réseau	86 000	120 900	147 500
Couverture par le réseau	37,6 %	51,1 %	63,4 %

Sources : DARES, Panels TERSUD.

Ainsi que la comparaison du tableau 2 l'illustre, ce sont principalement les jeunes en CES de niveau V qui sont le moins suivis par les missions locales et les PAIO tandis que la part des jeunes en CES de niveaux IV et plus suivis par le réseau connaît un fort accroissement, passant de 15 % en 1993 à 22 % en 1995.

Tableau 2
Analyse des CES jeunes selon le niveau de formation initiale

En pourcentage

Part des C.E.S. par niveau	1993	1993	1994	1994	1995	1995
	Contrats	Réseau	Contrats	Réseau	Contrats	Réseau
VI et V bis	25,7	33,6	25,7	33,4	26,3	32,8
V	62,5	51,2	58,6	46,8	55,7	44,9
IV et plus	11,8	15,2	15,7	19,8	17,7	22,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : DARES, Panels TERSUD.

L'augmentation du placement en CES est principalement le fait des missions locales sur la période 1993-1995, les effectifs doublant presque contre seulement 40 % d'augmentation pour les PAIO. Mais les PAIO orientent plus les non qualifiés vers les CES que ne le font les missions locales. De même la proportion des CES avec formation est plus élevée pour les PAIO. Ce type de CES est majoritaire pour les PAIO.

tacts avec le réseau d'insertion, qui s'accroissent de 13 % alors que globalement les orientations vers les formations alternées reculent de 4 %. Cependant, cet accroissement semble porter surtout sur des formations longues et qualifiantes.

Le réseau des PAIO et des missions locales touche entre 30 et 60 % des jeunes en difficulté d'insertion

L'étude menée en 1996 par l'IRES rapporte les effectifs de jeunes dénombrés par l'enquête emploi au 31 mars 1994 aux effectifs estimés par le panel de structures d'accueil à la même date. L'interprétation de telles statistiques suppose cependant que l'on précise les conventions adoptées et que l'on différencie les populations retenues.

La mission du réseau d'accueil étant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la population de référence à retenir est celle des «jeunes en transition», définie comme l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni scolarisés ni employés en CDI, c'est-à-dire qui présentent les caractéristiques les plus proches des objectifs du réseau d'insertion des jeunes.

En mars 1994, parmi les 8 millions de jeunes de 16 à 25 ans, 2,6 millions peuvent être considérés, au regard des critères précédents, comme «en transition». Cependant, parmi eux, nombreux sont ceux qui connaissent une transition relativement rapide vers un emploi stable : 62 % sont en emploi, dont 24 % en emploi-formation ou emploi intermédiaire (stages alternés, contrats de type particulier y compris apprentissage, CDD, missions d'intérim); 26 % sont au chômage; 3 % au service national et 9 % en inactivité, y compris les femmes au foyer.

Tableau 7
Situation des jeunes en transition de niveaux V et inférieurs en mars 1994

Niveau de formation	Emploi, stage, apprentis., contrats aidés	Service National	Chômage	Inactivité	Total jeunes en transition
VI	50 000	5 000	117 500	104 000	276 500
V bis	111 000	12 000	120 000	45 000	288 000
Sous-total	161 000	17 000	237 500	149 000	564 500
V	484 000	67 000	460 000	101 000	1 112 000
Total	645 000	84 000	697 500	250 000	1 676 500

Source : INSEE, enquête emploi 1994.

L'enquête emploi estime à 1,7 million le nombre de jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés et n'ayant pas un emploi stable au 31 mars 1994 (tableau 7).

Parmi ces jeunes «en transition» de faible niveau de formation, 56 % ont connu le chômage au moins 1 mois au cours des 13 derniers mois, 32 % au moins 6 mois et 16 % n'ont pas connu d'autre situation. L'enquête emploi estime à 920 000 le nombre des jeunes de niveau V et inférieur, n'étant ni en emploi stable ni scolarisés et ayant connu au moins 1 mois de chômage entre mars 1993 et mars 1994.

Parallèlement, le panel de structures d'accueil permet d'estimer à 635 000 le nombre de jeunes suivis par le réseau d'insertion en mars 1994, dont 560 000 (88 %) sont au plus de niveau V (contre 65 % dans la population de référence) et 38 % ne dépassent pas le niveau V bis (contre 22 %). La situation des jeunes suivis par le réseau d'insertion se caractérise, en outre, par la fréquence de situations professionnelles transitoires ou provisoires (53 % sont en contrats d'insertion en alternance, en apprentissage, en CDD ou en missions d'intérim, contre 24 % dans la population de référence) ou de chômage (35 % contre 26 %).

Si on se limite aux «jeunes en transition» de niveau V et inférieur,

la situation d'insertion est plus favorable pour ceux qui sont suivis par le réseau. En effet, hors jeunes scolarisés ou en emploi stable (7 %), ils sont plus nombreux à avoir un emploi (59 % contre 38 % dans la population témoin) et moins souvent au chômage (35 % contre 42 %). De surcroît, ce chômage est d'une durée moyenne inférieure à six mois entre mars 1993 et mars 1994 (94 % des jeunes suivis).

Ainsi, la proportion des jeunes suivis par le réseau des PAIO et des missions locales varie selon les critères que l'on retient pour définir leur public potentiel, de 33 %, en rapportant les 560 000 jeunes suivis par le réseau en mars 1994 à l'ensemble des jeunes «en transition», à 60 %, en se limitant à la population de niveau V ou inférieur ayant connu au moins 1 mois de chômage entre mars 1993 et mars 1994 (3).

J.-P. BOMPARD (DIIJ)
G. OSBERT (DARES)
P. TAINGUY (TERSUD)

(3) - Ces estimations encore fragiles et qui reposent sur un rapprochement entre sources administratives et enquête emploi devraient être consolidées en 1997 par l'enquête «jeunes» complémentaire à l'enquête emploi dans laquelle des questions spécifiques sur la fréquentation du réseau d'insertion par les jeunes ont été introduites.